



BIENVENUE aux nouveaux Vauxois

C'est dans la grande Salle "Art Nouveau" ou "Salle des Mariages de la Martinière", sous les tableaux d'Alphonse Morlot récemment restaurés, que se sont retrouvés ce dimanche 1er février tous les nouveaux Vauxois ayant répondu à l'invitation de Julien Crespo, Maire de notre commune.

Comme tous les ans, c'est une opportunité de rencontres et d'échanges directs entre des élus et ces nouveaux venus.

Après présentation des participants, toutes les questions diverses et variées ont pu être posées : d'ordre général, telles que les caractéristiques de notre commune ou le fonctionnement des divers services de la Mairie, et d'ordre individuel, permettant à chaque participant de parler de ses propres attentes.

Cette prise de contact chaleureuse s'est poursuivie autour d'un pot de l'amitié.

Nous remercions une nouvelle fois ces nouveaux Vauxois d'avoir choisi notre commune pour y vivre et sommes à leur disposition pour que le dialogue continue.

*Micheline Deleau Adjointe au Maire
À la vie associative et la vie des quartiers*

ÉTUDE DU COMMERCE À VAUX

La ville de Vaux-sur-Seine lance en avril prochain une étude sur le tissu commercial en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles Yvelines/Val d'Oise. L'étude permettra d'analyser l'environnement urbain et commercial :

quels sont les atouts et les déficits du commerce ?

A travers une enquête menée auprès des habitants et une enquête auprès de l'ensemble des commerçants, des propositions d'actions et d'orientations seront émises.

PROMENONS-NOUS DANS LE BOIS...

L'enquête publique relative à la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme communal (P.L.U.), concernant une faible partie de la forêt de l'Hautil, vient de prendre fin.

Vous avez pu lire dans diverses publications des articles polémiques et tendancieux émanant d'associations opposées au projet d'ouverture de ce site au public après réaménagement.

Il est temps de calmer ceux qui veulent conserver la forêt près des yeux. Demain, il sera offert à tous plus qu'un regard : la possibilité de s'y promener en toute sécurité. Je constate que la majorité des opposants à ce projet ne sont ni Vauxois ni écolos de longue date mais simplement des craintifs ou des aigris méconnaissant les techniques d'aménagement du sol.

Je refais un bref historique de notre démarche.

La Mairie s'était engagée, dès 2001, à préserver la qualité des paysages, à valoriser le patrimoine naturel de Vaux et à mettre en valeur la forêt, avec pour objectif final l'ouverture de cet espace boisé au public. Ce projet est alors géré par la commission communale Urbanisme et Environnement. Pour ce faire, une étude d'impact réalisée par le bureau d'études Encem (Environnement, Carrières et Matériaux) experts indépendants, est ainsi réalisée (*étude publiée dans Vaux Magazine N°24 hiver 2001, consultable en mairie*).

En mars 2006, l'entreprise Petitdidier, terrassements, transports et aménagements, se déclare acquéreur de la totalité de la propriété privée de 38 ha.

Dans cette propriété, 25 ha situés en zone bleue du Plan de Prévention des Risques d'effondrement du massif de l'Hautil (zones de moindre risque d'effondrement), sont dès à présent aménageables avec des matériaux¹ et selon des techniques bien définies, pratiquées couramment par les professionnels carriers.

L'entreprise, qui autofinance cette opération,

Suite page 2

PROMENONS-NOUS DANS LE BOIS...

est disposée à céder à la commune en fin de travaux et pour l'euro symbolique, les terrains ainsi aménagés, prenant en compte les besoins de tous et les contraintes du site.

La demande d'autorisation de travaux d'aménagement, conforme à la législation, est déposée en mairie le 3 août 2007.

Le projet a été présenté en réunion publique le 30 novembre 2007. (*Vaux Nouvelles N° 61 décembre 2007 et N° 64 juin 2008*). Cet aménagement s'est appuyé, puisqu'il s'agit d'anciennes carrières, notamment sur la loi de 1975 et des arrêtés ministériels qui s'y rattachent, bien entendu sur les codes et règlements en vigueur, ainsi que sur la circulaire du 15 février 2000 et celle toute récente de mars 2005. Celle-ci a été soumise aux services et experts compétents sous couvert de la Sous-préfecture. Pour être précis, il n'est pas question de com-

bler les fontis et effondrements avec tout et n'importe quoi, comme nombre d'écologistes le croient ou veulent le faire croire. Quatre techniques seront pratiquées simultanément et c'est leur assemblage qui rend réalisable le projet de réaménagement du massif de l'Hautail, à noter que cette technique est encore plus simple en zone bleue (*techniques publiées dans Vaux Magazine N° 24 hiver 2001*). La pratique du réaménagement s'appuie sur l'expérience de professionnels carriers, qui ont pour obligation, depuis 1976, de réaménager le sol après exploitation (par exemple : réaménagement forestier des anciennes carrières de la boucle de la Seine de Guernes).

L'une des conditions préalables au projet présenté était que l'entreprise nettoie le terrain de 4 ha abandonné par l'ancien propriétaire, évacue en décharge agréée les matériaux indésirables, et assure la remise en état de ce sol selon la procédure et les règles contractuelles.

Ces opérations permettront ainsi le reboisement de cette première tranche, conformément au plan simple de gestion, et selon les conseils des experts, notamment ceux de la DDEA et du Parc du Vexin. C'est précisément ce qui se réalise actuellement, et on peut prévoir d'ores et déjà une première tranche de reboisement dans un mois. D'autres opérations de reboisement sont programmées en automne et hiver prochains. Une charte professionnelle engage l'entreprise pour ce qui se rapporte au respect de l'étude d'impact et de ses prescriptions. Un protocole prolonge les engagements de la charte, notamment sur leurs rapports avec la commune, tels que : la circulation des camions, la transparence du chantier, la bonne conduite du chantier et particulièrement, le bruit, la poussière et la propreté des voies publiques².

A l'initiative de la commune, un comité de gestion regroupant des élus, des Vauxois et des associations comme la St Hubert et les Pieds de Vaux, a été créé. Il est à noter que l'association DEF'SIT a refusé d'y participer. Ce comité est chargé de la surveillance et du contrôle de cette opération. Un cabinet d'experts et d'audit assure la conformité des travaux et la qualité des matériaux déposés (sondage effectué régulièrement sur le chantier).

Comme vous pouvez le constater, nous sommes loin des fantasmes d'écologistes mal informés ou mal intentionnés. Est-il nécessaire de colporter de fausses informations et de s'en servir ensuite pour justifier un point de vue ?

La liberté d'expression est un bien précieux et chacun est libre de ses jugements, tout en étant naturellement responsable de ses actes et de ses écrits, mais le premier devoir de ces «chacun» n'est-il pas de vérifier à la source ?

Les interventions d'aujourd'hui feront la forêt de demain. Connaître l'histoire d'une parcelle, d'un bois, d'une forêt est un élément précieux pour sa gestion et nous avons déjà commencé : **La forêt de l'Hautail...une longue histoire** (*Vaux Magazine N° 38 Hiver 2008*).

Retenez votre Dimanche du 17 mai 2009 à partir de 10 h.

Pour toutes informations et réservations :
Tél : 01 34 74 95 25
Email : gineste-montardi@wanadoo.fr

1) À noter que contrairement à certaines rumeurs et déclarations d'origine malveillante, le projet n'admet que des terres de terrassement.
2) À noter que contrairement à certaines rumeurs et déclarations d'origine malveillante, ce ne sont pas 30 camions à l'heure mais une moyenne de 30 camions par jour. A noter également qu'un contrat de nettoyage/balayage de la route est passé entre l'entreprise Petididier et la société AMP.

Julien Crespo

VAUX CONTRE LE CANCER

Dimanche 17 Mai 2009

2

Le cancer est une maladie qui touche, statistiquement, une personne sur deux dans sa vie.

Seule la recherche présente un espoir d'améliorer les chances de guérison et surtout de prévention (vaccin).

En 2008, la journée Vaux contre le cancer a permis de collecter 4000,91€

intégralement versés à l'Institut Curie et spécialement aux chercheurs sur le cancer de l'œil des jeunes enfants (Rétinoblastome).

Ce résultat classe la commune de Vaux-sur-Seine, au plan national, parmi les dix premières villes les plus performantes (recette / nombre d'habitants / nombre de participants).

Notre action 2009 se manifestera le dimanche 17 mai, avec la traditionnelle Marche Course suivie de la remise des récompenses et de la restauration champêtre. Nouveauté : un Marché des Saveurs de nos Terroirs se tiendra de 10 h à 17 h sur le site départ et arrivée de la course. Ainsi de

nombreux commerçants, artisans, exposants permettront au public de découvrir de nouvelles spécialités régionales dans une ambiance agrémentée par diverses animations musicales, danses, chants, pétanque, dégustation pour les parents, jeux et promenades en poney pour les enfants.

Le tout se déroulera dans le Parc de la Martinière, sous abris, avec le concours de l'Orchestre Départemental des Sapeurs Pompiers des Yvelines.

Cette journée est organisée avec la participation de la Municipalité, des Associations Vauxoises et soutenue par la Communauté des Communes, le PNR du Vexin et le Conseil Général des Yvelines.

Retenez votre Dimanche du 17 mai 2009 à partir de 10 h.

Pour toutes informations et réservations :

Tél : 01 34 74 95 25

Email : gineste-montardi@wanadoo.fr

Progression des collectes de l'association Vaux contre le cancer

2005 = 1732.40 €	2006 = 2509.40 €
2007 = 3155.46 €	2008 = 4000.91 €



LES ANCIENS ÉLÈVES

Cher (e) Adhérent (e),

C'est par tradition que nous souhaitons une bonne année 2009 à tous car cette année 2009 commence très mal avec le décès de notre amie Denise Céline Ernestine PLAT, née à Triel-sur-Seine en 1924. Hospitalisée depuis plusieurs semaines à Bécheville, elle est décédée le 6 janvier dernier.

C'était une figure historique de Vaux-sur-Seine, qui disparaît.



Denise a souvent témoigné dans les magazines de Vaux-sur-Seine car elle avait une solide mémoire, le sens du détail et du partage.

Elle a beaucoup participé aux diverses initiatives de la ville, et tout naturellement Denise fut une des premières adhérentes lors de la création de notre association en 1996.

Elle était la mémoire de l'association et aucun visage, même sur des photos de classe de plus de 40 ans, ne lui était inconnu...

Denise, c'était aussi un caractère bien trempé, pas toujours facile au premier contact mais qui cachait cependant une grande gentillesse, un grand cœur et aussi beaucoup d'humour.

Au petit club qu'elle animait avec ses copines, elle était redoutable au scrabble.

Nous avons beaucoup de peine.

Toutes nos pensées vont vers sa fille Michèle et son fils Claude.

Pour Le Président
J. Carpier

CONCOURS :



Des fleurs dans tous les jardins !

La ville invite tous les Vauxois à décorer leurs maisons, jardins, balcons et autres fenêtres lors du concours des maisons fleuries, afin d'offrir un cadre de vie encore plus agréable à l'œil et faire de Vaux-sur-Seine une commune où il fait bon vivre.

Il n'est pas nécessaire d'avoir la main verte car avec seulement quelques semis, graines ou plantes, un peu d'eau et un brin d'imagination... Laisser ensuite la nature se charger du reste !

Pour participer au concours, rien de plus simple : il suffit de s'inscrire auprès de la mairie avant le 15 juin 2009 dans les différentes catégories.

L'été, un jury de la commission culturelle passe devant les maisons participantes et sélectionne les maisons, balcons, fenêtres ou devantures les mieux fleuries afin de les présenter au concours départemental 2009.

Alors, vite à vos bêches, pioches, râteaux, pelles, arrosoirs ...

Encore merci à M. et Mme Rouxel d'avoir amélioré l'esthétique de notre commune pour le plaisir de tous lors du concours 2008, en obtenant les encouragements du jury départemental dans la catégorie "maison avec jardin visible de la rue".

Informations et inscriptions au :
01 30 99 91 50

Notre amie l'eau du robinet

Grand jeu concours

Sensibiliser les jeunes à l'environnement. Telle est l'ambition du jeu concours "Notre amie l'eau du robinet" organisé par l'association Yvelines environnement.

Ouvert aux 5-15 ans.

Informations et règlement sur le site :
yvelines-environnement.org

Les yeux grands ouverts.

La commission culturelle a lancé un concours intitulé « Clin d'œil sur Vaux-sur-Seine ». Le thème fait référence à cette forme de communication qu'est la photographie. Des scènes de vie, en passant par la nature ou autres, vous aurez l'opportunité d'explorer toutes les facettes de cet art et de laisser exploser votre créativité.

Aucune restriction mais une obligation : que les clichés soient représentatifs de Vaux-sur-Seine.

Les photos seront exposées au fur et à mesure selon des thèmes pendant l'année.

Les clichés seront jugés en fonction de leur originalité, de leur impact visuel ainsi que de leur qualité technique.

Les primés se verront récompensés par des prix qui viendront s'ajouter à la satisfaction et au plaisir d'une photo bien prise.

Alors gardez les yeux bien ouverts et à vos appareils photos...

Inscription et règlement du concours à la mairie.

Dépôt des photos à la mairie à l'attention de madame Monnier.



3



A l'occasion de la fête de la musique, que vous soyez chanteur, musicien ou danseur, si vous voulez participer ou animer cette belle soirée, écrivez-nous avant le 31 mai 2009 :

**mairie de Vaux-sur-Seine,
service Culturel,
Boulevard Angibout
78740 Vaux-sur-Seine**

Ou faites-vous connaître en mairie en téléphonant au : **01 30 99 91 50.**

Email : conseillers@vauxsurseine.fr

SOLIDARITÉ

Don du sang



Nos prochains rendez-vous auront lieu les
23 mai à la salle du Cossec
19 septembre à l'Espace M. Cuche
12 décembre à l'Espace M. Cuche

Séjours vacances, enfants été 2009

Le CCAS prendra en charge 60% du prix total du séjour pour les familles dont le Quotient Familial est inférieur à 7000€. Calcul du QF sur revenu net imposable de 2007 :

$$\frac{\text{Revenu net imposable}}{\text{nombre de part}} = \text{QF}$$

Les propositions de destinations seront connues fin mars 2009 et communiquées par affichage ou en contactant Mme Bianco au 01 30 99 91 55.

Vente de fleurs

Pourquoi ne pas attendre le 1^{er} Mai pour garnir jardinières et plate bandes. Le CCAS vous propose de faire votre choix de plantes et de fleurs sur son stand à la brocante du 1^{er} Mai au profit de l'Action Sociale.

Escapade des aînés

Vous êtes retraité(e) de plus de 60 ans et non imposable ? Vous n'avez pas l'occasion de partir en vacances ?

Afin de rompre avec la solitude et l'isolement, le CCAS vous propose une escapade de 5 jours au mois de septembre à la découverte d'une région de France.

Pour connaître les modalités d'inscription et pour tous renseignements, contactez Mme Bianco à la mairie : 01 30 99 91 55

Une formation, un diplôme, un emploi

Journée Portes Ouvertes au CHEP
Les métiers de l'environnement, du paysage, et de l'élagage.

Renseignements au 01 34 87 99 09

Site : chep78.fr

43 rue du Gal de Gaulle

78490 Le Tremblay sur Mauldre

Gratuité des transports

Gratuité des transports pour les Franciliens allocataires du RMI.

Afin d'obtenir votre Carte Solidarité Transport et son coupon gratuit, téléphonez au 0800 948 999 (appel gratuit depuis un poste fixe) en vous munissant de votre N° d'allocataire de la CAF .

Réduction de la Carte Orange

75% de réduction sur le prix de la Carte Orange pour les bénéficiaires de :

l'API (allocation parent isolé)

l'AME (aide médicale d'état)

l'ASS (allocation de solidarité spécifique)
la CMUC (couverture maladie universelle complémentaire)

RMI (revenu minimum d'insertion)

Composer le 0800 948 999 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Pour plus d'informations :

stif-idf.fr

Restos du coeur

La période des Resto du coeur se termine en mars.

Pour les plus démunis, les dates de l'inter campagne à Triel seront du 18 mai au 26 juin et du 21 septembre au 30 octobre.

Renseignements au : 01 34 74 29 51

39 49 Pôle Emploi

Objectif assigné : concentrer en un même lieu toutes les aides pour trouver un emploi.

39 49 numéro unique pour les demandeurs d'emploi où vous trouverez un service pour obtenir des conseils, des orientations ou encore des informations sur l'indemnisation. Plus d'informations :

pole-emploi.fr

CONSEIL JEUNES



Les élections municipales des jeunes ont eu lieu, le 23 janvier 2009, à l'école primaire sous la responsabilité de Melle Isabelle Roux.

La participation a été de 144 votants pour 150 inscrits.

Le nombre de bulletins nuls est de 1.

Anthéa Laforet a recueilli 39% des voix, Alexis Thomar a obtenu 19%, Alexandre Buys 15% et Coline Edmond complète le quatuor avec 13%.

Les jeunes élus ont été accueillis à 18 h par monsieur le Maire, Julien Crespo, accompagné d'élus du Conseil Municipal, du Conseil Municipal Enfants sortant et de quelques parents.

Après présentation par M. le maire de chaque candidat, il a été procédé à l'élection du Maire Enfant.

Melle Anthéa Laforet a été élue Maire pour les Jeunes.

Après félicitations, M. le Maire lui a remis l'écharpe détenue par Melle Hadjaz.

Melle Anthéa Laforet a remercié les jeunes d'avoir voté pour elle et aura plaisir à travailler avec eux pour élaborer leur projet.

La séance s'est terminée par un pot de l'amitié.

M. G



CARNAVAL DE VAUX

C'est sous un magnifique soleil que le centre de loisirs, les jeunes Vauxois, les parents d'élèves ainsi que les membres de la commission Culture et fête se sont retrouvés mercredi 25 février sur l'esplanade pour le traditionnel carnaval.

Suivant le cortège mené par un gigantesque bonhomme Arlequin et sous une pluie de confettis, tous les supers héros, princesses, tigres, clowns et autres ont défilé dans la ville jusqu'au Coséc.

Moment de joie pour tous au moment de l'embrassement du bonhomme en papier mâché parti en fumée après des heures de préparation .

S'en est suivi un bal costumé où petits et grands ont pu s'exprimer sur des musiques de folie, sous la direction de l'équipe du Centre de loisirs qui orchestre pour l'occasion tous les jeux musicaux pour faire la fête.

Chaque enfant est reparti avec un petit goûter offert par la mairie.

Le Centre de loisirs est d'ores et déjà partant pour un quatrième carnaval. Alors à l'année prochaine !!!

En attendant, rendez-vous le mercredi 15 avril pour la chasse aux œufs de Pâques.

Clément et Laetitia



SIVaTRU

Un nouveau Vice président

Suite à la disparition de Philippe Fortier, deuxième Vice Président du SIVaTRU , les membres du Comité Syndical ont été invités le mardi 27 janvier 2009 à élire un nouveau Vice Président.

Quatre candidats se sont présentés pour ce poste :

Monsieur Alain Chatenoud (Meulan)

Monsieur Jean-Claude Kerhervé (Meulan)

Monsieur Daniel Molina (Chapet)

Monsieur Jean-Pierre Couteleau (Vaux-sur-Seine)

Après deux tours de scrutin, Monsieur Jean-Pierre Couteleau a été élu cinquième Vice-Président et nous l'en félicitons.



Les 4^e Recyclades

La quatrième édition des Recyclades, opération de sensibilisation au tri et au recyclage des emballages, se déroule du 1er au 7 avril 2009, dans le cadre de la Semaine de Développement Durable, organisée par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire.

Cette année, les Recyclades ont pour thème « Plus d'amis pour le tri » et ont vocation à valoriser et à accroître la communauté des trieurs qui permettent à la France, par leur geste de tri quotidien, de recycler 61% de ses emballages.

« Plus d'amis pour le tri » propose donc aux trieurs de faire connaître leur engagement en se faisant prendre en photo et en signant la charte « Moi aussi je trie ». Les photos seront valorisées au niveau national et sur le site internet : plusdamispourletri.com. Elles viendront ainsi enrichir une fresque nationale des trieurs.

Cette année, la commune de Vaux-sur-

Seine a décidé de participer à cette manifestation. Nous vous invitons à venir signer la charte « moi aussi je trie » et vous faire photographier le samedi 4 avril 2009 de 10h à 12h devant l'espace Marcelle Cuche. Nous vous attendons nombreux afin de représenter la commune de Vaux-sur-Seine au sein de la grande communauté des trieurs.



plusdamispourletri.com

Promenade à SIVaTRU LAND



Les prochaines visites du centre CYRENE du SIVaTRU (centre de tri et centre de compostage situés à Triel-sur-Seine) auront lieu les :

samedi 4 avril (heure à préciser)

mercredi 20 mai à 14h

vendredi 5 juin à 10h

Vous pouvez vous inscrire au 01 34 01 24 12.

Extraits du Conseil municipal du 5 février 2009

Étaient présents : M. Julien Crespo, Mme Brigitte Chiumenti, M. Jean-Claude Bréard, Mme Corinne Robin, M. Gérard Moneyron, Mme Micheline Deleau, M. Didier Duchaussoy, Mme Ana Monnier, M. José Harter, M. Jean-Claude Waltrégnny, M. Michel Le Guillevic, Mme Sylvie Leclercq, M. Jean-Pierre Couteleau, Mme Naziha Benchehida, M. José Lerma, Mme Catherine Papalski, Mme Martine Gardin, Mme Natacha Lemarchand, Mme Aurore Lancéa, M. Gérard Welker, M. Thierry Lachaud, Mme Blandine Prévost, M. Marc Bresciani, Mme Corinne-Elisabeth Robin, M. Marcel Botton.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. Luc-Olivier Baschet, Mme Annick Riou.

Pouvoirs : M. Luc-Olivier Baschet a donné procuration à M. Julien Crespo. Mme Annick Riou a donné procuration à M. Jean-Claude Bréard.

Soit : En exercice : 27 Présents : 25 Votants : 27

● ELECTION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme Micheline Deleau a été élue secrétaire de séance.

● ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE

A l'unanimité des suffrages exprimés (5 abstentions, M. Welker, M. Lachaud, M. Bresciani, Mme Prévost, Mme Corinne-Elisabeth Robin), le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 4 décembre 2008 est adopté.

● BUDGET PRINCIPAL : DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2009

6

Monsieur Gérard Moneyron invite, comme chaque année, le Conseil Municipal à tenir son débat d'orientations budgétaires et ce afin de discuter des grandes orientations qui présideront à l'élaboration du prochain budget primitif.

L'élaboration du budget 2009 intervient dans un contexte économique et financier incertain. La stratégie financière face à ce nouveau contexte s'appuie sur les mêmes fondamentaux que lors du précédent mandat : effort de gestion, recours modéré à la hausse de la fiscalité, endettement maîtrisé et investissement dynamique, afin de préserver les grands équilibres financiers de la commune.

1) Contexte économique et impacts de la loi de finances 2009 sur les budgets locaux

L'économie mondiale ralentit depuis 2007, sous le triple effet de la baisse des dépenses d'équipement des ménages, de la forte augmentation des prix des matières premières et du durcissement des conditions de financement. Les effets de la crise devraient se faire sentir pendant toute l'année 2009, la reprise ne se profilerait qu'au cours de l'année 2010.

Dans ce contexte, le montant total des dotations de l'Etat aux collectivités ne progresse que de 2%. Exceptionnellement, pour 2009, les concours de l'Etat progressent plus rapidement que l'inflation (1,5%). Toutefois, une fois soustrait le FCTVA (intégré dans l'enveloppe), les dotations ne progressent que de 0,8%.

La DGF 2009 évolue comme l'inflation prévisionnelle initialement retenue (+ 2 %), en ne prenant plus en compte une part de la croissance.

Les valeurs locatives foncières feront l'objet pour l'année 2009 d'une revalorisation forfaitaire égale à : + 2,50 % pour les propriétés bâties et + 1,50 % pour les propriétés non bâties.

2) Résultats 2008

L'exercice 2008 s'est clôturé avec un excédent de fonctionnement de 1 519 939,25 € et un déficit d'investissement de 530 089,54 € (restes à réaliser inclus), soit un solde positif global de 989 849,71 € (contre 1 883 833,95 € en 2007).

2.1. - Section de Fonctionnement

2.1.1. Les dépenses de fonctionnement

En 2008, les dépenses de fonctionnement ont progressé de 3,7% par rapport à 2007. Avec 623 €/hab, les charges communales restent très infé-

rieures aux charges des communes françaises de taille comparable (828 €/hab en 2008).

Les charges de personnel restent à un niveau élevé (54% des dépenses réelles de fonctionnement), niveau à relativiser compte tenu de la faiblesse des charges générales. Ce poste croît plus faiblement sur cet exercice (2,5% contre 3,6% en 2007).

Les charges financières continuent de régresser en raison du vieillissement de la dette et ne représentent plus que 9€/habitant, soit seulement 1% des dépenses réelles de fonctionnement (4,5% pour les communes françaises de taille comparable).

2.1.2. Les produits de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement subissent une baisse de 3,9% par rapport à 2007 tout en restant conformes aux prévisions. Cette baisse résulte de la diminution de l'attribution du Fonds Départemental de Compensation de la Taxe Professionnelle (- 205 000 € par rapport à l'attribution 2007) à laquelle s'ajoute la diminution du fonds de concours de la Communauté de Communes (- 58 000 €).

Le placement des fonds de la cession des immobilisations de la commune a rapporté cette année 20 580 €.

Les ressources fiscales représentent 63% du total des produits perçus mais restent inférieures aux ressources des communes de même strate de population.

La Dotation Globale de Fonctionnement est en légère augmentation de 1,6% et représente une dotation de 140 € par habitant en 2008 (210 € pour les communes de strate équivalente).

2.2. Section d'investissement

2.2.1. Epargne et dette

L'encours de la dette baisse en 2008 et s'établit en capital à 1 140 575,57 €, soit 258 €/habitant, ce qui correspond à un remboursement annuel, capital et intérêts de 175 801,46 €, soit 39,84 €/habitant, alors que l'annuité de la dette s'élevait à 42,86 € en 2007 et 69,38 € en 2006.

2.2.2. Les dépenses d'investissement

La baisse du remboursement de la dette permet à Vaux-sur-Seine d'être l'une des communes les moins endettées des communes de même strate de population. Cette baisse a permis d'augmenter les dépenses d'équipement et notamment les travaux d'extension de l'espace Marcelle Cuche, de rénovation dans les écoles, de création de voirie et d'extension du réseau d'éclairage public.

3) Orientations budgétaires 2009

Les orientations 2009 s'inscrivent dans la continuité des exercices précédents.

Le budget qui sera prochainement soumis au Conseil Municipal prendra en compte les besoins de financement habituels, que ce soit en matière de frais de personnel, de charges générales que de charges financières. Plus encore que les années passées, il conviendra de gérer de manière rigoureuse les dépenses de fonctionnement.

Pour tenir compte des difficultés économiques que rencontrent de nombreux vaugeois et malgré l'impact budgétaire des hausses des prix des matières premières, la non-augmentation des taux devrait être adoptée lors du vote du budget.

Pour ce qui est des dotations de l'Etat, elles ne seront connues qu'à la mi-février 2009, au mieux.

En matière d'investissements, le budget devra prévoir la réalisation des projets importants dont les subventions ont déjà été notifiées (PNR, Conseil Général, Conseil Régional et Etat), à savoir :

- Nouvelle Mairie,
- Création d'une place publique au droit de la mairie,
- Restauration du lavoir « Hervieux ».

La valorisation du patrimoine communal sera poursuivie avec l'élaboration d'une charte paysagère, l'acquisition des espaces naturels sensibles et le fleurissement de la ville.

A l'issue de la discussion, le Conseil Municipal prend acte du débat d'orientations budgétaires.

● BUDGET ASSAINISSEMENT : DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2009

M. Crespo présente les orientations budgétaires 2009 du service assainissement.

1) Contexte économique et impacts de la loi de finances 2009 sur les budgets locaux

Se reporter à la présentation du débat d'orientation budgétaire du budget principal.

2) Résultats 2008

La phase 1 du Contrat Eau du programme quinquennal d'assainissement est terminée, et après vérification des comptes de gestion et administratif par la perception, le solde d'exécution 2008 du service d'assainissement s'établit ainsi :

Excédent d'exploitation	=	+ 308 175,89 €
Déficit d'investissement	=	- 111 929,54 €
Reste à recevoir	=	+ 102 502,00 €
Reste à payer	=	- 114 580,15 €
Excédent global	=	+ 184 168,20 €

3) Orientations budgétaires 2009

3.1. Les projets

Le programme quinquennal prévoit de réaliser les travaux d'extension du réseau communal d'assainissement collectif suivants : Avenue de Cherbourg, Chemin du Val /Chemin des Hauts Vals et Boulevard Angibout. Afin de répartir la charge financière, ces trois opérations devaient être réalisées sur trois ans.

Compte-tenu du décalage constaté dans la réalisation de la tranche Général de Gaulle, avenue de Paris et rue A. Raulet nous vous proposons donc, pour accélérer la mise en oeuvre de ces opérations, de les grouper dans une même consultation et de réaliser les travaux sur la période 2009/2010 et d'inscrire au budget 2009 les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux estimés à 1 400 000 €HT.

Le financement de la totalité de ces investissements se fera par :

- Une subvention du Conseil Général que nous avons déjà obtenue à hauteur de 35 % du montant HT,
- Une éventuelle subvention de l'Agence de l'Eau Seine Normandie,
- Un emprunt dont le montant ne devrait pas dépasser 1 000 000 € remboursable sur une durée qui sera déterminée lors de sa contractualisation (sur ce type d'investissement, les durées vont de 20 ans à 50 ans).

Notre endettement zéro à fin 2008 nous permettra d'absorber cet emprunt Il pourra être envisagé de procéder cette année à la délégation de ce service à un prestataire privé par concession.

3.2. Les recettes attendues

Les recettes d'exploitation proviennent essentiellement de la redevance qui est perçue sur les factures d'eau des propriétés raccordées ou raccordables à l'assainissement.

Nous percevons également les recettes générées par le remboursement des travaux d'antenne de raccordement au réseau d'un montant de 1090 € unitaire.

A cela s'ajoute la taxe d'assainissement pour les constructions nouvelles d'un montant de 3620 €.

3.3. Les dépenses prévues

Comme chaque année, nous nous appliquerons à gérer de façon rigoureuse les dépenses d'exploitation qui pour l'essentiel sont liées au contrat de contrôle et d'entretien du réseau d'assainissement collectif.

Les dépenses d'investissement seront concentrées sur la réalisation du Contrat Eau.

M. Crespo rappelle que le budget assainissement doit s'autofinancer notamment par la redevance assainissement qui s'élève à 0,97 €/m³ d'eau consommée pour les foyers raccordés ou raccordables au réseau d'assainissement.

A l'issue des discussions le Conseil Municipal prend acte du débat d'orientations budgétaires.

● **D.G.E. 2009 : DEMANDE DE SUBVENTION**

La Commune de Vaux sur Seine est éligible à la Dotation Globale d'Équipement (D.G.E.) au titre de la programmation 2009.

Parmi les catégories d'opérations, il est proposé de retenir les travaux dans les locaux municipaux, subventionnés à hauteur de 30 %, pour un montant total de travaux plafonné à 100.000 € HT.

Cette année encore, afin de favoriser les collectivités mettant en oeuvre une

politique volontariste en matière de développement de l'offre de logement, les collectivités justifiant de permis de construire accordés en matière de logement social pourront se voir attribuer une majoration de 10 % du taux de subvention de la D.G.E. 2009.

Ainsi, la demande de la commune porterait sur les travaux de rénovation de l'orangerie (espace ado et terrasse) qui seraient financés de la manière suivante :

- Dépenses H.T. :	226.000 €
- Subvention D.G.E. :	40.000 €
- Autofinancement :	186.000 €

A terme, il sera procédé au réaménagement intérieur de cet immeuble classé au titre des Monuments Historiques.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter auprès de l'Etat la dotation globale d'équipement au titre de 2009 pour les travaux de rénovation de l'orangerie.

● **PLACEMENT DE FONDS**

Monsieur Moneyron rappelle au Conseil Municipal que le produit de la cession des éléments du patrimoine de la commune en 2007, soit la vente du terrain d'assiette du futur centre-ville et la vente du bâtiment «Blain» s'est élevé à 525.000 €.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la Commune a eu la possibilité de procéder au placement de ces fonds dans l'attente de leur emploi dans le cadre du financement de la réalisation des différents investissements lourds et notamment l'annexe Mairie sur des comptes à terme ouverts auprès de l'Etat pour une durée de 12 mois, avec un taux de rendement de 3,92 %. Au titre des produits financiers 2008, ce placement a rapporté 20.580 €.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, celui-ci est appelé à délibérer sur le montant des fonds à placer, la durée du placement et à autoriser le Maire à ouvrir de nouveaux comptes à terme à échéance.

Les taux de placements annoncés pour l'année 2009 s'élèvent à 1,38 % sur les 12 mois, à 1,70 % sur 4 mois.

Mme Prévost propose de fractionner les fonds et de les placer sur différents termes.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise à procéder au placement de ces fonds, sur 12 mois, au taux en vigueur.

● **CONTRAT EAU : DEMANDE DE SUBVENTION À L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE**

M. Crespo expose à l'assemblée que les travaux de la première phase du plan quinquennal d'assainissement étant achevés (extension du réseau communal Avenue de Paris et rue Armand Raulet, réhabilitation du réseau existant rue du Général de Gaulle et du poste de refoulement de Rive-Seine), il convient à présent de le poursuivre sur les voies suivantes :

- Avenue de Cherbourg	: 387 800 € H.T.
(du carrefour des Champeaux au local ADSL)	
- Chemin du Val et du Haut Val	: 335 780 € H.T.
- Boulevard Angibout	: 721 980 € H.T.

soit un montant total de près de 1.400.000 € HT.

Ces travaux ont déjà fait l'objet d'accord de subvention par le Conseil Général des Yvelines à hauteur de 35 %.

Compte tenu des nouvelles priorités d'intervention de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, il semble opportun aujourd'hui de solliciter l'Agence de l'Eau pour une aide financière supplémentaire, jusqu'à présent refusée.

L'obtention de cette subvention permettrait de réduire le montant de l'emprunt.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter l'attribution par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie de subvention pour l'extension du réseau communal d'assainissement.

INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 20.

Retrouvez l'intégralité du conseil municipal affiché en mairie et sur le site internet : vauxsurseine.fr

BROCANTE

La traditionnelle brocante du 1^{er} mai se déroulera au parc de la Martinière.
Les permanences d'inscriptions se feront en mairie les :

jeudi 26 mars
jeudis 2 - 9 et 23 avril
de 18 h à 20 h
samedis 4 et 25 avril
de 9 h à 12 h.
Pour plus d'informations
01 30 99 50 61

SANTÉ

Maison médicale de garde

À la Maison Médicale de Garde aux Mureaux, un médecin vous reçoit tous les soirs de 20 h à minuit.
Dimanche et jours fériés de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h et de 20 h à minuit.

APPELEZ LE 15

site : pds78.org

CPAM

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie, pour faciliter les démarches des assurés, des employeurs et du personnel de santé, a maintenant une adresse unique :

Caisse Primaire d'Assurance Maladie
78 085 Yvelines cedex 9

COUP DE POUCE



INFORMATIQUE

À

DOMICILE

06 88 06 45 29

Assistance, Formation,
Accompagnement Photo numérique



MENSUEL GRATUIT RÉALISÉ PAR
LE COMITÉ DE RÉDACTION.
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
JULIEN CRESPO.
MAQUETTE JHO
TIRAGE : 2 000 EXEMPLAIRES.
IMPRESSION PAR ART DIMENSION

BIBLIOTHÈQUE

Samedi 4 avril, 10h30

Spectacle Tidom Tidam, pour les tout-petits de 3 mois à 5 ans.

La compagnie Histoire de sons leur propose un voyage musical, du mouvement et de la gaieté...avec papa et maman, bien sûr !

Du mardi 21 au samedi 25 avril

Une exposition « Planètes, voyages extraordinaires » prêtée par le Parc aux étoiles de Triel.

Graine de lecteur

Mercredi 29 avril, salle du conte, 11h : En haut de l'escalier, explorer le monde n'est pas sans danger pour petites souris intrépides...

Mercredi 13 mai, salle du conte, 11h : Tolo-Tolo, c'est un oiseau extraordinaire, dont Assia, son ami, est très fier, jusqu'au jour où il se fâche très fort !

Mercredi 27 mai : Chuuut ! Chut moustique, lézard, chat, chut mulot, canard, buffle, pas de bruit, bébé dort.
Et bien d'autres histoires à l'affût des petites oreilles curieuses !

TRIBUNE D'EXPRESSION

Massacre de notre patrimoine forestier
Considérant que l'entreprise Petitdidier ne propose aucune garantie sérieuse au niveau de la reprise de 25 Ha vauxois de la forêt de L'Hautil, que toute l'ambiance forestière actuelle se verra définitivement détruite sous des tonnes de remblais et qu'il restera à la charge de la commune de Vaux sur Seine l'entretien pendant plusieurs années, ainsi que la replantation des arbres qui ne pourront jamais s'acclimater sur une couche de quelques dizaines de centimètres de terre, les élus «A VAUX...MARQUE !» s'opposent résolument à ce projet ahurissant qui n'a pour objectif que l'enrichissement à bon compte d'intérêts privés au détriment des Vauxois.

Nous nous déclarons solidaires des 14 associations locales engagées dans la lutte pour la sauvegarde de notre patrimoine, et invitons tous les vauxois à consulter le dossier sur notre site « avauxmarque.com ».



Le centre de loisirs et la commission culturelle vous proposent :

MERCREDI
15 AVRIL 2009

Pour les enfants de maternelle à 10H30 : **La grande chasse aux oeufs**



POUR LES ENFANTS DE
PRIMAIRE À 14H00
GRAND JEU DE FORT
BOYARD

PERMANENCES MAIRIE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

les samedis 4 et 25 avril
de 9 h à 12

URBANISME

avec Jean-Claude Bréard
Adjoint au maire à l'urbanisme
Sur rendez-vous
tous les jeudis de 18 h à 20 h
tous les 1^{er} samedis du mois
de 9 h 30 à 11 h 30



Qu'un chien fasse ses besoins, c'est normal. Mais là où ça ne l'est plus, c'est qu'il défèque sur les lieux de passage

du citoyen en droit de réclamer un peu de propreté.

Ami propriétaire de chien, si tu es un ami des animaux, sois aussi un ami de ta ville. Amis des bêtes, changez vos mauvaises habitudes, simplement par respect de l'autre. Nous retrouverons enfin des trottoirs avenants, comme ils devraient l'être, le coup de balai commence par cette prise de conscience.